



## TROPHEE HIVERNAL **SENIORS** DROME-ARDECHE

### REGLEMENT 2023/2024 avec règlement spécifique à la finale

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux A.S. de clubs et golfs d'entreprise adhérentes au Comité de Golf Drôme Ardèche.

**Compétition hivernale seniors (joueurs de 50 ans et plus)** qui réunit cette saison les 8 AS suivantes : Albon, Chanalets, Domaine de St Clair, Easygolf, La Drôme Provençale, La Valdaine, Valence St Didier et ASPTT Grand Valence.

**Compétition qui se déroulera sur 7 golfs** : Albon, Chanalets, Domaine de St Clair, Easygolf, La Drôme Provençale, La Valdaine, et Valence St Didier.

Joueuses et joueurs amateurs licenciés à la FFGolf et membres de l'association sportive qu'ils représentent avec certificat médical ou questionnaire médical santé de l'année en cours à la date d'inscription.

**Pour participer à la Finale chaque joueur doit avoir participé au moins à une compétition de la phase de qualification.**

#### FORMULE DE JEU

##### QUATRE BALLE – STABLEFORD BRUT et NET

Le score du camp pour un trou est le meilleur score d'un des 2 partenaires en brut et en net sur ce trou.

**Règles locales**: On peut placer la balle à une longueur de club sur la zone générale (zone du parcours sauf les zones à pénalité, les bunkers et le green du trou que vous jouez).

**Départs** : Marques jaunes pour les messieurs, marques rouges pour les dames.

**SHOT GUN à 9H30** (ou 10 H si la météo n'est pas favorable).

La composition des parties est laissée à l'initiative du club organisateur qui veillera néanmoins à associer les meilleurs camps.

#### COMPOSITION DES EQUIPES

##### PARCOURS 18 TROUS :

Chaque club présente **6 camps « mixte possible » de 2 joueurs.** (Minimum 4 camps)

Possibilité d'inscrire pour chaque club des camps supplémentaires qui seront validés ou non par le club organisateur suite à des équipes incomplètes.

**ATTENTION** : Seule les 6 premières équipes inscrites selon l'ordre sur la fiche d'inscription compteront pour le classement, les équipes suivantes à partir de la 7<sup>ème</sup> ne seront pas comptabilisées.

##### PARCOURS 9 TROUS :

Chaque club présente **3 camps « mixte possible » de 2 joueurs.**

Possibilité d'inscrire des camps supplémentaires pour chaque club qui seront validés ou non par le club organisateur suite à des équipes incomplètes. (Maximum possible pour la rencontre 48 joueurs soit 24 équipes).

**ATTENTION** : Seule les 3 premières équipes inscrites selon l'ordre sur la fiche d'inscription compteront pour le classement, les équipes suivantes à partir de la 4<sup>ème</sup> ne seront pas comptabilisées.

**INDEX** : Pas de limite d'index sachant que l'index pour les joueurs classés au-delà de 36 sera ramené à 36.

**L'index pris en compte est celui à la date limite d'inscription.**

La composition des camps de chaque club est laissée à la discrétion des capitaines.

A égalité d'index à la décimale près le choix est laissé au capitaine.

**Avoir 50 ans ou plus à chaque date limite d'inscription.**

**S'agissant d'une formule par équipes tous les clubs devront s'assurer qu'il n'y a pas de défection de dernière minute afin de ne pas laisser certains camps sans partenaire du jour.**

## INSCRIPTION DES EQUIPES

**DATE LIMITE INSCRIPTION : Le LUNDI 12H avant la rencontre du Jeudi.  
Le VENDREDI 12H avant la rencontre du Mardi.**

**Chaque A.S. fera parvenir la fiche d'inscription (disponible sur le site du Comité D/A) par mail au Comité D.A., attention nouvelle adresse pour les compétitions [comite.golf.da.compétitions@gmail.com](mailto:comite.golf.da.compétitions@gmail.com) et au club organisateur.**

## DROITS D'ENGAGEMENT

**42 euros par joueur incluant le repas après la rencontre**

*Accompagnants prix du repas à voir avec le club.*

A régler au club organisateur le jour de la compétition si possible un seul règlement de l'ensemble des joueurs par club.

## CLASSEMENT

### A CHAQUE RENCONTRE :

**Parcours 18 trous : Total des 2 meilleurs résultats bruts et des 2 meilleurs résultats NETS de chaque club.**

Sont pris en compte les 6 premières équipes selon l'ordre de la fiche inscription de chaque club.

**Le brut prime sur le net, une équipe ne peut figurer à la fois en brut et net.**

Obligation pour le classement d'inscrire un minimum de 4 camps par club.

**Parcours 9 trous : Total des 2 meilleurs résultats bruts plus le meilleur résultat net de l'équipe non retenue en brut, et le meilleur résultat en net des 2 premiers brut de chaque club.**

Sont pris en compte les 3 premières équipes selon l'ordre de la fiche inscription de chaque club

Obligation pour le classement d'inscrire 3 camps par club.

### Points attribués:

**Le club classé 1° se verra attribuer 8 points, le 2° : 7 points, le 3° : 6 points, le 4° : 5 points, le 5° : 4 points, le 6° 3 points, le 7° : 2 points et le 8° : 1 point.**

**Si égalité entre 2 ou plusieurs clubs les points acquis seront partagés.**

**Disqualification :** Si un club n'est pas totalement représenté ou non respect des règles d'inscription il sera non classé et marquera aucun point.

**Le club qui reçoit transmettra dès la fin de la rencontre** par mail à : au Comité de Golf DA ( nouvelle adresse) [comite.golf.da.compétitions@gmail.com](mailto:comite.golf.da.compétitions@gmail.com)

- les résultats bruts FFGOLF Brut et Net
- le tableau Excel spécifique à la compétition dûment complété (points attribués, classement du jour et général).

### Classement général : Phase de qualification à la finale

**A l'issue des 7 rencontres le total des points acquis par chaque club permettra un classement de 1 à 8.**

**En cas d'égalité,** départage en fonction du nombre de 1<sup>ère</sup> place, puis de 2<sup>ème</sup>, puis de 3<sup>ème</sup> puis de 4<sup>ème</sup> puis de 5<sup>ème</sup> puis de 6<sup>ème</sup> ; Si encore égalité en fonction du total des résultats brut et net des 6 rencontres, si encore égalité les équipes seront départagées sur le total des 2 bruts et des 2 nets de la dernière rencontre.

## INTERRUPTIONS DE JEU

En cas de prévisions météo annonçant des mauvaises conditions climatiques ou circonstances exceptionnelles la rencontre sera reportée . C'est le club recevant qui décide de ce report avec l'accord du Comité Drôme Ardèche.

Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre, sera pris en compte le résultat sur 15, 12 ou 9 trous terminés par l'ensemble des participants. Si 9 trous non joués, la rencontre sera soit annulée soit reportée si possibilités de dates.

## COMITE D'EPREUVE

Les 8 capitaines d'équipe ou leur représentant et le directeur du club organisateur ou son représentant.

## FINALE :

Elle aura lieu au **Golf des CHANALETs JEUDI 22 février 2024**

**Rencontre en match-play formule quatre balles stroke-play, les équipes 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> se rencontreront pour le titre, les équipes 4<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> pour la 4<sup>ème</sup> place, les équipes 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> pour la 7<sup>ème</sup> place.**

**Chaque club présentera 6 camps de 2 joueurs.**

**VOIR REGLEMENT SPECIFIQUE CI-APRES**

## CALENDRIER DES RENCONTRES

<u>ORDRE DES RENCONTRES</u>	<u>LIEU</u>	<u>DATE</u>
1° rencontre	DROME PROVENCALE	Mardi 14 novembre 2023
2° rencontre	CHANALETs	Jeudi 23 novembre 2023
3° rencontre	SAINT CLAIR	Jeudi 30 novembre 2023
4° rencontre	VALENCE St DIDIER	Jeudi 14 décembre 2023
5° rencontre	VALDAINE	Jeudi 11 janvier 2024
6° rencontre	EASYGOLF	Jeudi 25 janvier 2024
7° rencontre	ALBON	Jeudi 8 février 2024
FINALE	CHANALETs	Jeudi 22 février 2024

## COORDONNEES des CLUBS ET DES RESPONSABLES

NOM DU CLUB	RESPONSABLE	TELEPHONE MAIL RESPONSABLE	MAIL du CLUB	TELEPHON E CLUB
ALBON	Michel RASE Jean Marc BROCHIER	06 23 74 21 55 <a href="mailto:michel.rase@orange.fr">michel.rase@orange.fr</a> 06 34 90 88 83 <a href="mailto:07jmb@wanadoo.fr">07jmb@wanadoo.fr</a>	<a href="mailto:contact@golf-albon.com">contact@golf-albon.com</a>	04 75 03 03 90
ASPTT	Max LALAUZE	06 62 92 38 87 <a href="mailto:mlalauze@hotmail.fr">mlalauze@hotmail.fr</a>		
CHANALETs	Philippe NOCA	06 72 72 76 65 <a href="mailto:p.noca26@gmail.com">p.noca26@gmail.com</a>	<a href="mailto:info@golf-chanalets.com">info@golf-chanalets.com</a> <a href="mailto:direction@golf.chanalets.com">direction@golf.chanalets.com</a>	04 75 83 16 23
DROME PROVENCALE	Christian TARRIOTTE Manu AROZARENA	06 29 75 81 89 <a href="mailto:christian.tarriotte@wanadoo.fr">christian.tarriotte@wanadoo.fr</a> 06 82 65 68 32 emmanuelarozarena@gmail.com	<a href="mailto:christian.tarriotte@wanadoo.fr">christian.tarriotte@wanadoo.fr</a>	04 75 98 57 03
LA VALDAINE	Joaquin GARCIA	06 71 90 66 91 <a href="mailto:joaquim.garcia@live.fr">joaquim.garcia@live.fr</a>	<a href="mailto:edgvaldaine@gmail.com">edgvaldaine@gmail.com</a>	04 75 00 71 33
SAINT CLAIR	François JUVIN Yves COLAS DES FRANCS	06 80 28 62 85 <a href="mailto:francois.juvin@gmail.com">francois.juvin@gmail.com</a> 06 73 67 56 66 <a href="mailto:yves.colasdesfrancs@wanadoo.fr">yves.colasdesfrancs@wanadoo.fr</a>	<a href="mailto:golf@domainestclair.fr">golf@domainestclair.fr</a>	04 75 67 24 23
VALENCE SAINT DIDIER	Martine BOGOSSIAN	06 16 25 25 44 <a href="mailto:martine.bogossian@sfr.fr">martine.bogossian@sfr.fr</a>	<a href="mailto:golfclubvalence@wanadoo.fr">golfclubvalence@wanadoo.fr</a>	04 75 59 67 01
EASYGOLF	Jean Luc CHABERT Thomas DELAYE	06 85 41 51 96 <a href="mailto:ilmchabert@gmail.com">ilmchabert@gmail.com</a> 06 85 96 60 17 <a href="mailto:infoeasygolf@gmail.com">infoeasygolf@gmail.com</a>	<a href="mailto:infoeasygolf@gmail.com">infoeasygolf@gmail.com</a>	04 75 59 48 18

<b>Pour tous renseignements</b>		
Pascal ANDRIEU Comité Golf D.A.	06 11 95 40 77	<a href="mailto:andrieupascal2524@gmail.com">andrieupascal2524@gmail.com</a>
COMITE GOLF D.A.	07 61 78 00 58	<a href="mailto:comite.golf.da.compétitions@gmail.com">comite.golf.da.compétitions@gmail.com</a>

# **REGLEMENT SPECIFIQUE A LA FINALE Match – Play** **JEUDI 22 Février 2024 au Golf des CHANALETs**

Conditions de participation, Comité d'épreuve idem ci-dessus.

## **FORMULE DE JEU**

### **MATCH PLAY QUATRE BALLEs – STROKE-PLAY**

Le score du camp pour un trou est le score le plus bas d'un des 2 partenaires sur ce trou.

**Règles locales:** On peut placer la balle à une longueur de club sur la zone générale (zone du parcours sauf les zones à pénalité, les bunkers et le green du trou que vous jouez).

**Départs :** Marques jaunes pour les messieurs et marques rouges pour les dames.

**SHOT GUN à 9H30** (ou 10 H si la météo n'est pas favorable).

Le club organisateur évitera les départs bis.

**Points attribués :** Match gagné : 1 point

Match partagé 0.5 point

## **COMPOSITION DES EQUIPES**

Chaque club présente 6 camps « mixte possible » de 2 joueurs.

**Chaque joueur doit avoir participé au moins à une compétition lors de la phase de qualification**

**NOUVEAU : Pour 4 camps la somme des index (réels avec décimale) des 2 joueurs ne doit pas être inférieure à 20 et pour 2 camps à 36.**

**L'index pris en compte est celui à la date limite d'inscription.**

L'ordre de classement des 6 camps de chaque club est déterminé dans l'ordre croissant du total de leurs index. A égalité d'index à la décimale près le choix est laissé au capitaine.

**Avoir 50 ans ou plus à la date limite d'inscription.**

**IMPORTANT : S'agissant d'une formule par équipes en Match Play tous les clubs ont l'obligation de présenter les 12 joueurs afin de ne pas laisser certains camps sans partenaire du jour.**

## **INSCRIPTION DES EQUIPES**

**DATE LIMITE INSCRIPTION : Le LUNDI 19 FEVRIER avant 12H.**

**Fiche d'inscription (disponible sur le site du Comité DA) à adresser par mail au Club Organisateur [direction@golf.chanalets.com](mailto:direction@golf.chanalets.com) , au Comité Golf D/A ( nouvelle adresse concernant les compétitions) [comité.golf.da.competitions@gmail.com](mailto:comité.golf.da.competitions@gmail.com)**

Contrôle des inscrits par le club organisateur.

## **DROITS D'ENGAGEMENT**

**42 euros par joueur** incluant le repas.

*Accompagnants prix du repas à voir avec le club.*

A régler au club organisateur le jour de la compétition (si possible un seul règlement de l'ensemble des joueurs par club)

## ORDRE DES RENCONTRES

Un classement GENERAL à été établi à l'issue des 7 rencontres de qualification, classement de 1 à 8 des clubs.

- LES CLUBS 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> se rencontrent pour l'attribution du Trophée selon l'affectation ci dessous :

A : Club 1<sup>er</sup>

B : club 2<sup>ème</sup>

C : club 3<sup>ème</sup>

Les camps sont numérotés de 1 à 6 selon l'ordre de la fiche d'inscription pour chaque club.

Ordre des Rencontres : (exemple A1 : A représente le golf premier, 1 le camp N°1 de l'équipe A)

A1 contre C2    A2 contre B3    A3 contre C4    A4 contre B4    A5 contre C6    A6 contre B6

B1 contre C1    B2 contre C3    B5 contre C5.

- Les clubs classés 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> se rencontrent pour la 4<sup>ème</sup> place selon l'affectation ci-dessous :

D : Club 3<sup>ème</sup>

E : club 4<sup>ème</sup>

F : club 5<sup>ème</sup>

Les camps sont numérotés de 1 à 6 selon l'ordre de la fiche d'inscription pour chaque club.

Ordre des Rencontres : (exemple D1 : D représente le golf 3<sup>ème</sup>, 1 le camp N°1 de l'équipe D)

D1 contre F2    D2 contre E3    D3 contre F4    D4 contre E4    D5 contre F6    D6 contre E6

E1 contre F1    E2 contre F3    E5 contre F5.

- Les clubs classés 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> se rencontrent pour la 7<sup>ème</sup> place :

6 matchs : Camp 1 contre camp1, camp 2 contre camp 2, camp 3 contre camp 3

Camp 4 contre camp 4, camp 5 contre camp 5, camp 6 contre camp 6

En cas d'égalité : les clubs conservent leur rang, établi après le classement des 8 rencontres de qualification.

Le club organisateur transmettra le classement final dès la fin de la rencontre par mail à : au Comité de Golf DA  
[comite.golf.da.competitions@gmail.com](mailto:comite.golf.da.competitions@gmail.com)

## REMISE DES PRIX

Le trophée sera remis lors de cette journée pendant le repas au golf gagnant qui en aura la garde pendant 1 an.  
Le club vainqueur devra graver son nom..

## INTERRUPTIONS DE JEU

En cas prévisions météo annonçant des mauvaises conditions climatiques ou circonstances exceptionnelles la rencontre sera reportée. C'est le club recevant qui décide de ce report avec l'accord du Comité Drôme Ardèche.  
Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre, les clubs conservent leur rang, établi après le classement des 6 rencontres de qualification.

Siège social : Maison des Bénévoles du Sport – 71 rue Pierre Latéopère – 2600 VALENCE

Adresse de correspondance. 3 impasse Deyres – 07400 LE TEIL

Tel 07 61 78 00 58 – E-mail : [comite.golf.da@gmail.com](mailto:comite.golf.da@gmail.com)

Site internet : <http://comitegolfda.fr>